



Bruxelles, le 1<sup>er</sup> juillet 2026

CM 3508/26

---

---

Dossier interinstitutionnel:  
2025/0429(COD)

---

---

CODEC  
JAI  
ENFOPOL  
CRIMORG  
IXIM  
DATAPROTECT  
CYBER  
COPEN  
FREMP  
TELECOM  
COMPET  
MI  
CONSOM  
DIGIT  
PROCED

**COMMUNICATION**

**PROCÉDURE ÉCRITE**

---

Correspondant: codecision.adoption@consilium.europa.eu

Tél./Fax: +32.2.281.2480

---

Objet: Projet de RÈGLEMENT DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL relatif à une dérogation temporaire à certaines dispositions de la directive 2002/58/CE en ce qui concerne l'utilisation de technologies par les fournisseurs de services de communications interpersonnelles non fondés sur la numérotation pour le traitement de données à caractère personnel et d'autres données aux fins de la lutte contre les abus sexuels commis contre des enfants en ligne

Lancement d'une procédure écrite:

- Adoption de la position du Conseil en première lecture et de l'exposé des motifs du Conseil

---

Le Comité des représentants permanents (2<sup>e</sup> partie) ayant décidé le 1<sup>er</sup> juillet 2026 de recourir à la procédure écrite, veuillez indiquer si vous êtes d'accord pour:

- adopter la position du Conseil en première lecture sur le règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à une dérogation temporaire à certaines dispositions de la directive 2002/58/CE en ce qui concerne l'utilisation de technologies par les fournisseurs de services de communications interpersonnelles non fondés sur la numérotation pour le traitement de données à caractère personnel et d'autres données aux fins de la lutte contre les abus sexuels commis contre des enfants en ligne, dont le texte figure dans le document 11261/26, ainsi que l'exposé des motifs du Conseil, dont le texte figure dans le document 11261/26 ADD 1.

**Veillez répondre par "OUI", par "NON" ou par "ABSTENTION".**

Les éventuelles déclarations unilatérales doivent être faites en même temps qu'il est répondu à la question.

Les réponses doivent parvenir au secrétariat général du Conseil **dans les meilleurs délais et au plus tard le jeudi 2 juillet 2026 à 12 h 00 (heure de Bruxelles)** et être envoyées à l'adresse suivante: [codecision.adoption@consilium.europa.eu](mailto:codecision.adoption@consilium.europa.eu).